



Flowbird, paiement par mobile

La ville de Palavas-les-Flots vous facilite le stationnement avec l'application **flowbird.**, un service gratuit et facile d'utilisation pour payer son stationnement depuis son téléphone portable ou un ordinateur.

Avec **flowbird.** l'application plus besoin de monnaie pour payer son stationnement, dîtes stop aux FPS (forfaits de post-stationnement) ! Plus qu'une application, un véritable outil d'aide à la mobilité. Outre le paiement du stationnement, l'application propose de nombreuses fonctionnalités facilitant la mobilité telles que :

- un système de géolocalisation qui vous permet d'identifier rapidement et confirmer en toute sérénité la zone et le tarif associés à votre stationnement
- une possibilité d'étendre son ticket ou de le stopper afin de ne payer que le temps réellement utilisé
- un service d'alerte avant l'expiration de votre titre en cours
- un service de guidage piéton pour retourner à la zone de stationnement de votre véhicule
- un service sécurisé de paiement de FPS sur téléphone mobile ou sur internet

Le service **flowbird.** vous propose automatiquement les tarifs liés à votre profil (résident, visiteur, professionnel etc...).

Pour plus d'informations concernant les tarifs spécifiques proposés à Palavas-les-Flots www.palavaslesflots.com/fr/mon-cadre-de-vie/stationnement .

Votre application **flowbird.** est disponible sur les stores de téléchargement App Store (IOS) ou Play Store (Android)

Un support utilisateur est disponible aux heures ouvrées de stationnement via le numéro gratuit suivant : 0 800 250 030.

Ce service est joignable par e-mail : support@flowbird.fr

Flowbird, facilite la mobilité des professionnels

L'objectif de **flowbird.** entreprise : vous simplifier la vie en supprimant les notes de frais et le traitement comptable lié à vos dépenses de stationnement !

Payez vos dépenses de stationnement par prélèvement mensuel et profitez d'une solution de gestion de flotte. La solution permet aux salariés de stationner leurs véhicules sans avoir à réaliser de notes de frais.

Vous pouvez dès à présent créer votre compte entreprise sur la plateforme qui vous est dédiée, si vous bénéficiez d'un tarif préférentiel avec la ville ce dernier sera automatiquement appliqué après enregistrement de vos plaques d'immatriculation. Pour plus d'informations sur les tarifs préférentiels aux professionnels : www.palavaslesflots.com/fr/mon-cadre-de-vie/stationnement .